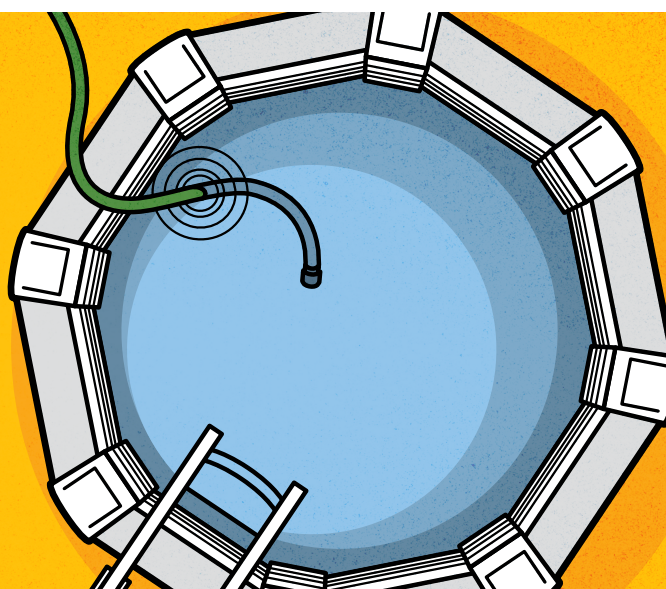


APPEL À LIMITER LA CONSOMMATION D'EAU

REEMPLIR SA PISCINE AU BON MOMENT C'EST IMPORTANT!

Remplissage permis entre 20 h et 6 h.
Certaines exceptions s'appliquent.

ville.levis.qc.ca



La collaboration de la population est demandée au cours des prochains jours pour éviter toute problématique qui pourrait engendrer des interdictions d'usage. En effet, les conditions météorologiques exceptionnelles des derniers jours, la consommation élevée de l'eau à ce temps-ci de l'année pour des usages extérieurs, ainsi que les travaux d'entretien majeurs en cours à l'usine de Charny réduisent temporairement la capacité de production d'eau potable.

Les secteurs touchés sont : Charny, Saint-Étienne, Sainte-Hélène-de-Breakeyville, Saint-Nicolas et Saint-Rédempteur.

Utiliser l'eau de façon judicieuse

Afin d'éviter une rupture de service, la Ville vous demande de faire un usage judicieux de l'eau potable et de bien respecter les exigences du règlement pour l'utilisation de l'eau :

- Remplissez vos piscines en dehors des heures de consommation critique : le soir et la nuit, ou attendez un jour de pluie.
- Évitez de laver vos véhicules, allées et aires de stationnement au cours des prochains jours.
- Respectez le règlement interdisant d'arroser le samedi.
- Arrosez votre pelouse entre 20 h et 23 h la journée qui est permise pour votre adresse (c'est simple : les numéros d'adresse pairs peuvent arroser les jours pairs, les numéros impairs peuvent le faire les jours impairs).

En savoir plus

Pour en savoir plus : ► ville.levis.qc.ca/arrosage



ENTRAVES À LA CIRCULATION SUR L'AVENUE TANIATA



DU 16 MAI AU 30 JUIN

Des travaux de réfection du pavage entraîneront la **fermeture complète de l'avenue Taniata** entre les rues Fontaine et Pierre-Beaumont.

DU 3 AU 30 JUIN

Des travaux de **remplacement de l'éclairage public** seront réalisés entre les rues Fontaine et Beaudoin. La circulation sera maintenue en tout temps dans les deux directions.

Les automobilistes sont priés de suivre la signalisation et les signaleurs sur place.

Planifiez vos déplacements!

Pour suivre l'état des travaux



► ENVOI DES AVIS D'ARRÉRAGES

La Ville envoie, à quelques reprises durant l'année, des avis de retard pour les paiements de taxes qui portent le nom d'avis d'arrérages. Cet avertissement signifie que vous avez un retard de paiement ou que votre paiement ne couvrirait pas la somme complète due.

Le prochain envoi des avis d'arrérages aura lieu le 20 mai. Notez que cet avis indique seulement les retards, il ne tient pas compte des versements à venir.

Pour éviter que cette situation se reproduise, **adhérez au paiement par prélèvement préautorisé, vous évitez donc tout retard ou erreur de versement** puisque les sommes dues sont prélevées directement dans votre compte.



Pour des questions sur votre compte de taxes, communiquez avec le 311 Lévis.

Collecte des encombrants



Inscription en ligne simple et rapide!

ville.levis.qc.ca/encombrants

APPELS D'OFFRES

RÉFECTION DE LA RUE PARENTNO :

2022-50-66

Dépôt des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, le **30 mai 2022**, date et heure de la réception des soumissions.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les avis, les documents d'appel d'offres, les termes de ceux-ci ainsi que les résultats sont disponibles par le biais de SÉAO (www.seao.ca) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

**23
MAI**

JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES : services municipaux ouverts ou fermés?

Pour connaître l'impact de cette journée fériée sur vos services municipaux, visitez le ► ville.levis.qc.ca ou composez le 311.

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Vous êtes invités à l'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement RV-2022-22-11 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le Schéma d'aménagement et de développement. Cette modification a pour objet la mobilité durable, la qualité des milieux de vie, l'agriculture urbaine, le patrimoine, le paysage, les espaces naturels et récréotouristiques. Elle vise à compléter l'exercice de conformité avec le Plan métropolitain de développement et d'aménagement de la Communauté métropolitaine de Québec.

L'assemblée publique se tiendra :

Le mardi 31 mai 2022, à 18 h 30

À la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 2175, chemin du Fleuve

Vous pouvez soumettre vos questions et commentaires :

- En personne lors de l'assemblée publique
- Par écrit du 3 au 30 mai 2022
à l'adresse courriel ► amenagementterritoire@ville.levis.qc.ca

En savoir plus au ► ville.levis.qc.ca, page *Schéma d'aménagement et de développement*.



SERVICE DES PERMIS ET INSPECTION

DEMANDE DE PERMIS ET INFORMATION SUR RENDEZ-VOUS

Pour obtenir un permis délivré en 30 minutes ou pour rencontrer un inspecteur à l'information, vous devez absolument prendre un rendez-vous. Pour les autres demandes, il est également conseillé de prendre rendez-vous pour éviter des délais sur place.

Prise de rendez-vous par téléphone en composant le 311 ou le 418-839-2002 si vous êtes à l'extérieur de Lévis.

Service des permis et inspection : 996, rue de la Concorde -

Sur rendez-vous du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

LISTE DES PERMIS ÉMIS EN 30 MINUTES

• Bâtiment principal

- Rénovation (selon la nature et la complexité)

Spécifications :

Toiture, fenêtres et portes si elles sont aux mêmes dimensions, armoires de cuisine ou salle de bain s'il n'y a aucune modification de dimensions.

• Abri d'auto, garage détaché

• Auvent, avant-toit, marquise, balcon, galerie, patio, terrasse

• Cabanon sur dalle

• Escalier, rampe d'accès (ouvert) pour personne à mobilité réduite

• Fenêtre en saillie

• Gloriette seulement sur dalle

Spécifications :

Si plus d'une demande de permis est déposée au même moment par un même citoyen, ces demandes ne sont pas admissibles à l'émission en 30 minutes.

Construction accessoire

- Construction / installation agrandissement
- Modification / rénovation
- Démolition (sauf exception)
- Mur de soutènement, remblai, déblai
- Pavillon de bain
- Piscine, plate-forme, enceinte
- Serre sur dalle
- Solarium, véranda
- Arbre (sauf les frênes et les ormes)

Il est également possible d'effectuer une demande de permis en ligne pour certains travaux.

Consultez le ► ville.levis.qc.ca/permis pour découvrir quel permis vous pouvez obtenir sans avoir à vous déplacer.



PRÉPAREZ-VOUS À LA VENTE-DÉBARRAS DU PRINTEMPS

Les 21, 22 et 23 mai, participez à la vente-débarras que vous attendiez tous afin de donner une deuxième vie à vos objets délaissés, mais tant aimés!

Présentez un kiosque, négociez à coup de 25 cents et parcourez les rues pour dénicher de belles trouvailles!

- Les présentoirs ne doivent pas nuire à la circulation sur le trottoir ou la rue.
- Les objets non vendus, les présentoirs ainsi que les affiches doivent être retirés à la fin de la vente-débarras.
- En cas de pluie, la vente-débarras pourrait se tenir la fin de semaine suivante.

À Lévis, les ventes-débarras sont seulement permises durant le week-end de la Journée nationale des Patriotes et celui de la fête du Travail en septembre.

RETOUR DES SPECTACLES GRATUITS DANS LES PARCS LÉVISIENS

Mercredis Courant d'Airs

Artistes lévisiens de différents styles musicaux.

Détails : ► ville.levis.qc.ca/mercrediscourantdairs

Théâtre ambulant

6 pièces conçues pour les familles dans 12 parcs lévisiens.

Détails : ► ville.levis.qc.ca/theatreambulant

Matinées classiques et découvertes

Concerts d'une durée d'une heure.

Détails : ► ville.levis.qc.ca/matineesclassiques

CONCOURS : *Ensemble du spectateur vedette!* Tirage de plusieurs ensembles-cadeaux pour adultes et pour enfants. 2 manières de participer :

- Rendez-vous sur le Facebook du Service des arts et de la culture avant le début de la saison des spectacles. Le concours y sera prochainement lancé.
- Assistez aux différents spectacles de la programmation. Un tirage sera effectué parmi les spectateurs à chaque prestation.

En savoir plus au ► ville.levis.qc.ca/culture/a-votre-agenda